

Il existe des possibilités d'amélioration

«L'expérience n'est qu'une lanterne que l'on porte dans le dos. Et qui n'éclaire que le chemin parcouru», dit le proverbe chinois. Si la Suisse est aujourd'hui ce que l'on appelle un paradis sanitaire, elle ne l'a pas toujours été. En 1850 le choléra rôde dans les villes et l'hygiène publique traîne les pieds dans le crottin des chevaux qui parcourent les rues. Il faudra des sursauts, des campagnes, des combats – contre le bienfait des draps sales! – il faudra de l'argent aussi et de la compétence pour remonter cette pente. Au terme d'un combat d'un siècle et demi le bilan est positif. Mais...

Dans ces colonnes, en mai dernier, la question était déjà largement évoquée. Pour des raisons de calendrier – 2008 a été déclarée par l'ONU année internationale de l'assainissement – on y revient aujourd'hui. Sans doute la Suisse peut se targuer d'avoir atteint le niveau d'excellence en ce qui concerne l'assainissement avec une proportion de 97% de la population raccordée à des stations d'épuration au prix d'un investissement de taille: environ 100 milliards de francs. Pour se maintenir à ce rang de premier de la classe mondiale, la Suisse devra remettre en service des moyens importants qui touchent très directement au portemonnaie des communes.

L'évacuation de l'eau doit être différenciée

Dans les «outils» utilisés par la communauté figure la loi. Depuis le début des années 90 elle exige un traitement différencié en matière d'assainissement. Clairement ce que l'on appelle les eaux météoritiques (de pluie) non polluées ne devrait être ni canalisées, ni dérivées vers les stations d'épuration. Ce défaut qui était inscrit dans l'ancien système de gestion des écoulements répondant au plan directeur des égouts (PDE) et au plan à long terme de canalisation (PALT) a été identifié par les spécialistes qui ont posé la solution en amont de la station d'épuration (STEP). Ici apparaît le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) désigné dans les textes officiels¹ comme un «nouvel outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées». Ce que dit clairement ce texte qui régit désormais – depuis l'introduction de la loi sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 – l'évacuation des eaux usées et des eaux claires c'est que cette évacuation doit être différenciée.

La nouvelle donne commande un changement radical d'attitude. Un change-



Au cœur d'Hérémence: toute modification du réseau souterrain entraîne des répercussions lourdes sur les voies de liaison en surface. (Photos: CREM)

ment que l'on peut mesurer quand la municipalité d'Hérémence, champ de notre enquête, affiche ses intentions dans un document officiel: «Le PGEE doit servir à la planification et à la gestion intégrée de l'évacuation des eaux sur le territoire communal dans le but d'améliorer le réseau de collecte des eaux usées et d'assurer à long terme l'évacuation et l'épuration des eaux.» En clair ce document vise à être à la fois un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. C'est à ce prix assumé par les 2655 communes relayées par les cantons, un peu moins la Confédération que la Suisse peut garder son rang dans le peloton de tête des pays «propres».

Si l'on sort de nos frontières, la question qui intéresse plus de 2,6 milliards de personnes dans le monde c'est de savoir comment on peut parcourir le chemin que nous avons accompli en un peu plus d'un siècle en partant d'une situation dramatique qui était celle de la

Suisse vers 1850 pour arriver au niveau qui est le nôtre aujourd'hui. Et si possible en un temps plus court.

Un exemple en montagne

L'exemple que fournit aujourd'hui Hérémence est particulièrement intéressant à analyser. Située dans le Val d'Hérens la commune comprend onze villages et quelques hameaux et compte 1300 habitants. Placée sur la pente depuis la nuit des temps, Hérémence est équipée d'un réseau de collecteurs d'égouts qui représente 20 kilomètres. Une partie seulement des eaux usées en provenance d'Hérémence, Les Masses, Euseigne et La Crettaz sont dirigées vers la STEP construite en 1990 près de La Borgne. Deux villages, Mâche et Riod sont munis de collecteurs pour les eaux usées mais elles ne sont pas traitées aujourd'hui. Le reste des habitations éparpillées dans la montagne entre villages et petits ha-

meaux traite ses eaux usées dans des fosses sceptiques privées.

Cette gestion au quotidien constitue sans doute un moindre mal mais comme le souligne un travail académique produit récemment par une équipe d'étudiants en géographie de l'Université de Lausanne², on devrait pouvoir faire mieux.

Rappelons un fait: la Step en place près de la Borgne traite entre 6 et 8 l/s mais, par temps de pluie elle reçoit jusqu'à 60 l/s. Par ailleurs elle déverse les eaux épurées dans la Borgne et produit environ 100 tonnes de boues d'épuration.

Deuxième élément à connaître: la Borgne est dans un bassin versant irrigué par des torrents comme la Tsena ou la Dixence, influencé par les eaux en amont qui viennent de Vex ou d'Evollène. Cette masse mouvante influence en aval la plaine de Bramois. La petite leçon de géographie valaisanne n'est pas fortuite car elle déborde naturellement des limites du fameux PGEE réduit aux frontières de la commune pour atteindre celle des bassins versants.

Évidences et mesures prises

Issues du champ de leur recherche un certain nombre d'évidences sont apparues aux enquêteurs. La première tient à la nécessité de réduire les quantités d'eau de pluie qui viennent perturber le réseau d'égouts dans son trajet en direction de la STEP. On a vu que ce réseau par lequel transitent 6 à 8 l/s peut en accueillir dix fois plus par temps de pluie. Cette surcharge alourdit nécessairement les frais d'exploitation de la STEP.



Le torrent de montagne apporte une eau pure, dispensée de tout traitement avant qu'elle ne soit «usée» par les habitants du lieu.

La deuxième évidence est imposée par la logique: si l'on a canalisé les eaux usées des villages de Mâche et Riod c'est pour pouvoir les traiter. A l'aide d'une STEP à construire.

La troisième évidence c'est le passage à la numérisation du cadastre souterrain.

Cette étape impose une série de changements dans les services de l'administration communale et aussi des moyens financiers. La contrepartie de cet investissement c'est une maîtrise complète, en un clin d'œil, du fonctionnement du réseau. Partant des inévitables fuites qu'on a tant de peine à localiser avec les moyens traditionnels.

Les étudiants-enquêteurs ont manifestement réussi à convaincre leurs interlocuteurs villageois puisqu'ils annoncent la constitution d'un groupe de travail constitué des responsables de plusieurs services de la municipalité. Ce groupe qui doit se réunir à intervalles réguliers est chargé de suivre le projet d'études PGEE de la commune d'Héremence.

Ainsi la recherche obstinée d'une solution résolument moderne prend toute sa valeur quand on l'inscrit dans le paysage d'un des villages de montagne. On y voit que, malgré les obstacles que représentent les conditions naturelles, une équipe motivée peut prendre la mesure d'une bonne gestion des écoulements des eaux, en quelque sorte enjamber les critères économiques pour aller vers les critères écologiques, ceux qui servent le développement durable. En un mot comme en cent protéger la montagne que nous allons laisser à nos petits-enfants. Plus qu'un défi, un objectif.

Robert Curtat

¹ L'arrêté vaudois concernant l'assainissement des eaux

² Yaëlle Berredi, étudiante; Emmanuel Raymond, maître assistant

Notre passé est leur présent

En 1894 la municipalité de Lausanne entreprend une enquête sur les conditions du logement dans la ville qui compte alors plus de 40 000 habitants. Le rapport fait apparaître des progrès significatifs dans les beaux quartiers où l'on recense 211 salles de bains, mais il souligne le fait qu'un foyer sur six est alimenté en eau non potable, voire pire.

Dans neuf groupes d'habitations qui composent aujourd'hui le centre et la partie Nord de la ville, on a identifié chaque fois un puits qui offre de l'eau dangereuse. Cette situation se retrouve, avec des variables, dans la plupart des villes suisses en pleine expansion sur ces premières années 1900 qui forment le seuil du XX^e siècle. A peu de choses près ce tableau est ce-

lui de l'Europe. Un siècle plus tard la bataille est assez largement gagnée dans notre pays.

En regard, la planète aborde le troisième millénaire dans les conditions qui furent les nôtres hier. En pire bien souvent. Faute de toilettes convenables les maladies diarrhéiques et d'autres transmises par l'eau ou causées par un manque d'assainissement, voire d'hygiène, fauchent des milliers d'enfants chaque jour. En Amérique latine, en Afrique subsaharienne, en Asie le manque d'eau salubre et d'assainissement entraîne des répercussions graves. A contrario, tout effort engagé pour combattre de mal peut donner des résultats spectaculaires. A Salvador de Bahia (Brésil) un effort pour l'assainissement en-

gagé dans toute la ville a permis d'obtenir une baisse de 43% de la prévalence de la diarrhée dans les quartiers les plus démunis.

Sans doute ces programmes exigent des moyens mais, rappelle l'Organisation mondiale de la santé, chaque dollar dépensé dans l'assainissement entraîne un bénéfice de neuf dollars.

On peut tirer d'autres informations de l'abondante documentation éditée à l'occasion de l'année de l'assainissement. Elles sont accessibles en ligne sur le site Internet de l'Unicef, l'agence de l'ONU qui est en pointe dans ce combat (sur www.unicef.org/french). Toutes ces informations nous renvoient à une réalité qui fut celle de nos grands-pères. A une époque où notre passé anticipait leur présent.